

## **Procès-verbal du conseil du département d'histoire**

Lundi 13 octobre 2025, 17h

Salle du Conseil Lettres

### **Présents :**

Enseignants : S. Baby, T. Bouchet, A. Fossier, F. Jarrige, N. Deflou-Leca (visio), L. Drut, E. Kogan (visio), J. Loiseau, H. Mouillebouche, Ph. Salvadori, J. Vigreux

Étudiants : N. Daudon, H. Lallement, P. Letet, V. Davezies, C. Giraud, M. Commaret, N. De Freitas, G. Bal, R. Vatan

**Procurations :** M. Clouzot, P. Kossmann, A. Rauwel, O. Roynette, L. Mercuri, S. Lefebvre

**Excusés :** H. Mazurel, C. Stein

**Secrétaires de séance :** Arnaud Fossier & François Jarrige

La séance est ouverte à 17h.

### **Résultat des élections étudiantes et accueil des nouveaux représentants élus :**

L1 : 12 votes sur 177 ( 5 votes sur 181) Élus : Lina Sabillah, Gabriel Bal, Juliette Dequatre, Ronan Vatan

L2 : 1 vote sur 111 (0) L2. Pas de candidat

L3 : 9 votes sur 103 (2 votes sur 75) Élus : Nina De Freitas, Camille Giraud, Marie Commaret

M1 : 12 votes sur 51 (12 votes sur 45) Élus : Victor Davezies, Pierre Letet

M2 : 10 votes sur 42 (12 sur 42). Élu : Noam Daudon, Hugo Lallement

### **PV de la précédente AG**

Vote à l'unanimité (sauf 1 abstention).

### **Élection de la nouvelle direction du département**

direction : S. Baby (candidate unique)

dir. adjointe : A. Fossier (candidat unique)

dir. adjointe étudiant : Hugo Lallement (candidat unique)

25 votants

- 1 ne prend pas part au vote
- 1 blanc
- 24 Baby
- 24 Fossier
- 23 Lallement

### **Conseils de perfectionnement**

Mission : espace de réflexion visant à faire remonter les demandes des étudiants concernant la formation, la pédagogie, faire le bilan de ce qui a marché ou non. Lors du précédent conseil,

lors du conseil de licence il a notamment été question de l'IA et des modalités d'examen, dans celui de Master ont été discutés les limites du tirage au sort pour les évaluations.

Ronan Vatan se propose pour la L1 ; Nina De Freitas pour la L3 Classique ; Pierre Letet pour le M1 Recherche, Noam Daudon pour le M2 Recherche. François Jarrige et Jérôme Loiseau trouveront deux étudiants pour représenter les M2 Histoire publique et Archives.

NB : Il faut faire un mail pour les L3 AMC et les L2, en leur demandant un représentant dans le cadre de ces conseils.

NB : demander à Odile de modifier le PV du conseil de perfectionnement des Master car Léa Drezet n'était pas en M2 Archives, mais en M2 Recherche.

### **Bilan de la rentrée**

Tout le monde se réjouit du retour d'Estelle Lion (et de l'arrivée de Nicolas Geva), que l'on remercie chaleureusement.

L1 : 193 inscrits. 5 groupes. (contre 173 en 2024-25)

L2 : 69 inscrits (contre 86 l'année dernière), avec trois groupes de TD

L3 : 68 inscrits (contre 53 l'an dernier).

L3 AMC : 24 étudiants (contre 35 l'an dernier), dont 2 AJAC.

M1 : 50 inscrits en Recherche.

M2 Recherche : 26. M2 Pro : 10 en Histoire publique, 15 en Archives.

### **Modalités d'examen des L3 en 2<sup>e</sup> session**

La question qui se pose pour les UE Fondamentales, mais aussi pour les UE Techniques et outils de l'historien est de savoir si cela vaut la peine d'organiser des épreuves écrites en 2<sup>e</sup> session pour quelques étudiants, ou si l'on peut se contenter d'oraux. S. Baby et H. Mouillebouche insistent pour dire qu'en termes d'organisation, les oraux ne valent pas mieux et peuvent même être plus contraignants (en termes de réservation de salles notamment). H. Mouillebouche indique que par le passé, les étudiants ne se sont pas toujours présentés aux oraux auxquels ils étaient convoqués, forçant ainsi les examinateurs à se déplacer pour rien. Pour J. Vigreux, on peut tout de même espérer que les L3 sont soucieux d'obtenir leur Licence et devraient donc avoir à cœur de se présenter aux oraux. Quant à l'organisation de telles épreuves orales, Il pense, comme N. Leflou-Leca que nous ne sommes pas obligés de passer par le secrétariat et pourrions même libérer celui-ci de cette obligation. Une simple feuille sur laquelle s'inscrire placardée sur le bureau de l'enseignant-examinateur devrait suffire, l'épreuve ayant lieu ensuite dans le bureau de celui-ci ou celle-ci (et non dans une salle à réserver). Pour Jérôme, l'intérêt est aussi de ne pas redonner le même exercice que celui auquel ils auront déjà échoué en deuxième session et cela peut marcher, à condition de leur laisser un temps de préparation sérieux (au moins 1h).

Vote sur le changement de modalité d'évaluation des rattrapages et l'adoption des oraux :

Abstention : 0

Vote contre : 1 voix

24 votes favorables au passage à l'oral pour les rattrapages des UE fondamentales et Techniques de l'histoire, le changement est validé.

### **Informations diverses : projet Academia sur l'IA, TEDS, B2UFR**

- Photocopieuse : changement d'équipement à la rentrée, ticket informatique pour pouvoir accéder à la photocopieuse, le budget photocopie va désormais être pris en charge par le département.
- Organisation des Cours TEDS (pour Transition écologique pour un dvp soutenable) : Ces cours ont été imposés à toutes les universités par le gouvernement, 30 h de formations communes sont prévues, au niveau de la L2, mais comment positionner ces heures ? 3 ECTS, un cours institué en SVT et en géographie avec des modules, les autres départements doivent suivre et mettre en place cette formation qui est désormais une obligation légale. Une discussion s'engage sur les modalités d'organisation de cet enseignement dans notre UFR/département : sous forme de MOOC en ligne, de conférences organisées lors de la semaine de rentrée début septembre, sous forme d'une UEO dédiée (François Jarrige pourrait accepter d'assurer cet enseignement).
- ACADEM'IA : mise en place de formations dédiées à la question de l'IA, à intégrer dans CUN, donc indolore pour la formation, ou organisation de conférences sur l'IA. Organiser cela en début d'année pour les nouveaux étudiants ? projet de développer une semaine d'intégration au cours de laquelle seraient organisées des conférences autour de ces thématiques.
- Projet de réunification de la B2UFR et de la BU centrale : Des projets visent à préempter la B2UFR pour la dédier à l'IA et à des services informatiques. Le département s'exprime contre un projet visant à transformer la B2UFR en centre IA.

### **Réforme du CAPES :**

En l'absence de Christian Stein, retenu, Sophie Baby présente le projet et l'état des réflexions en cours.

12 étudiants se sont dits intéressés par la formation au niveau L3 dès cette année, C. Stein propose une formation uniquement technique de 34 heures (présentation des épreuves du Capes, plus épreuves d'entraînement, épreuves le samedi avec TD de correction).

Jean Vigreux précise que si les universités ne préparent plus la formation, des structures privées ou des universités catholiques vont se mettre sur le créneau pour capter ce public étudiant, d'où l'importance de conserver ces heures.

Un débat s'engage sur les pistes possibles pour organiser ces formations concours à partir de 2026-2027. La réflexion reste à poursuivre et le conseil demande que Christian Stein envoie en amont du prochain conseil de département un état de la situation et des pistes possibles : flécher des UEO en L2-L3, ouvrir une formation spécifique en L3, faut-il aussi ouvrir un DU concours après la validation de L3 ?

Plusieurs étudiants soulèvent aussi le problème des enseignements en géographie inadaptés à la préparation des concours, question récurrente sur laquelle travaillent les responsables concours.

Préparation de l'agrégation : le conseil est favorable à leur maintien, mais comment pérenniser ces formations dans un contexte budgétaires contraint ? Plusieurs pistes sont évoquées : mutualiser avec une autre université comme cela se pratique parfois déjà, ou transformer les UE fondamentales de L3 afin qu'elles soient ajustées aux concours.

### **Budget**

Le budget du département dispose encore de 3000 euros de reliquat avant la clôture budgétaire. Trois demandes ont été reçues: Ordinateur portable mac pour Perrine Kossman, écran pour Sabine Lefebvre, scanner portable à usage collectif.

Ces demandes sont validées à l'unanimité.

Une discussion s'engage par ailleurs sur les dépenses à financer de façon prioritaire avec les reliquats du budget : achat d'ouvrages pour les étudiants comme des manuels de concours ? chacun est invité à envoyer une liste de livres susceptibles d'être achetés avec le reste du budget du département (manuel de concours, synthèse, pour les étudiants)... Possibilité de prendre en charge exceptionnellement des frais de mission de collègues via le budget du département ?

**Questions diverses**

Néant

La séance est levée à 19h15